

17.57

CREATION POSTE(S)

TIGNIEU JAMEYZIEU

ET REORGANISATION CSC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 29 novembre 2017, s'est réuni à Eclose-Badinières, le 13 décembre 2017 de l'an deux mille dix-sept sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 106 titulaires / 55 Présents : / 58 Votants :

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ❶ - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (23)
- ❷ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (5)
- ❸ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (7)
- ❹ - Communauté de Communes des Vals du Dauphiné (9)
- ❺ - Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (11)

3 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. BOSCH Jean-Marie, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Il convient de prévoir l'évolution, des activités et de l'organisation du syndicat à partir de 2018. Ces perspectives sont les suivantes :

1°) modification de l'organisation du pôle CSC et de la gestion des projets :

Après un an, de fonctionnement du pôle contenant, il convient d'en dresser le bilan, le service fonctionne bien et constitue désormais un pôle important du SMND. La responsabilité de son organisation est confiée à un technicien qui est, également en charge :

- du suivi des collectes sélectives en terme administratif,
- de l'accueil du SMND
- du déploiement, de suivi, de la collecte et de l'entretien de près de 1 400 conteneurs d'apports volontaire du SMND.

Ce technicien est également le support d'étude des projets du SMND. Il est apparu que la charge de travail n'est pas tenable, même par l'agent expérimenté ayant accompagné la mise en œuvre du service. Il apparaît nécessaire de réorganiser les missions.

Il est ainsi proposé de renforcer le service par un agent de maîtrise qui serait en charge d'organiser le suivi de terrain quotidien sous la responsabilité du poste de technicien recentré sur le management de l'équipe et le suivi des projets de développement du SMND (collectes sélectives, déchèteries). Un poste vacant de technicien serait supprimé en compensation.

Par ailleurs, l'audit organisationnel prévoyait la consolidation des emplois d'avenir au printemps 2018. Le contexte des restrictions sur le renouvellement des emplois d'avenir et la réorganisation envisagée amènent à consolider un emploi d'avenir, dont la formation initiale sera achevée au 01/01/2018. Une création de poste d'adjoint technique est donc proposée.

Pour le second emploi d'avenir, le processus de formation n'est pas aussi avancé et la consolidation du poste devra être décalée.

2°) Prise en compte de la reprise des collectes OM et CS de la commune de Tignieu-Jamezieu à compter du 1er janvier 2018. Cette nouvelle organisation implique les créations de postes ci-après :

- ♦ 3 postes d'adjoints techniques (Chauffeurs titulaires et remplaçants, un ripeur).

Vu l'avis du CT en date du 11/12/17

Il est donc proposé :

- De créer 4 postes d'adjoints techniques
- De créer 1 poste d'agent de maîtrise
- De supprimer 1 poste de technicien

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 13 décembre 2017

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

